



## RÈGLEMENT OFFICIEL

### CONCOURS INTITULÉ CONCOURS METTEZ UN PEU DE JOIE

#### DE VIVRE DANS VOTRE PANIER (le « Concours »)

**DATE** 13 FÉVRIER AU 12 MARS 2025

- 1. ORGANISATEUR.** Le Concours est tenu par Metro Richelieu inc. et Conagra. (Individuellement et collectivement l' « **Organisateur** » ou l' « **Organisateur du Concours** »). Conagra Inc. n'est pas un commanditaire de ce concours et n'est pas responsable de l'administration du concours, de la collecte des inscriptions ou de la conduite de tout tirage.
- 2. DURÉE.** Le Concours se déroule au cours de la période suivante (« **Durée du Concours** »)

Début du Concours :

Date : \_13 février 2025\_

Heure : \_\_8 h 01 AM, heure de l'Est (HE) \_

Fin du Concours

Date : \_12 mars 2025\_\_\_\_\_

Heure : \_ À la fermeture des magasins participants \_

### 3. ADMISSIBILITÉ

Le Concours s'adresse aux résidents de la province de Québec ayant atteint l'âge légal de la majorité à la date de l'inscription.

Sont exclus: les administrateurs, dirigeants, cadres, employés, mandataires, agents et représentants de l'Organisateur du Concours, de *Facebook* si le Concours se déroule sur *Facebook*, de tout Magasin participant, des agences de publicité et de promotion, des fournisseurs de prix, de biens et de services dans le cadre du Concours, ainsi que les personnes avec qui ils sont domiciliés (qu'elles aient ou non un lien de parenté).

### 4. PARTICIPATION / AUCUN ACHAT REQUIS

**Aucun achat n'est requis pour participer ou gagner. Un achat n'accroît pas les chances de gagner.**

Le Concours se déroule dans \_\_195\_\_ magasins participants dans la province de Québec (les « **Magasins participants** »).

**Membre MOI** - Pour participer, vous devez être membre du programme MOI. Si vous n'êtes pas membre, rendez-vous sur [programmemoi.ca](http://programmemoi.ca), sur le site [metro.ca](http://metro.ca), ou dans un magasin Metro et inscrivez-vous. Pour ce faire, remplissez le formulaire d'inscription en fournissant vos nom, prénom,

adresse complète, numéros de téléphone, date de naissance et adresse courriel. Si vous vous inscrivez via le site, choisissez un code d'utilisateur et un mot de passe. Si vous êtes déjà membre MOI, assurez-vous que les renseignements que vous avez fournis pour votre inscription au programme sont à jour et consentez à ce qu'ils soient utilisés dans le cadre de ce Concours.

**Participation** — Pendant la Période du concours, une personne admissible peut participer au concours en achetant un (1) produit participant (un « Produit participant ») dans un magasin participant ou en ligne « sur metro mon épicerie en ligne » à metro.ca et en présentant sa carte MOI au moment de l'achat. La liste des Produits participants figure en annexe du présent règlement. Une personne admissible obtiendra automatiquement une (1) inscription, indépendamment du nombre de Produits participants achetés au cours d'une même transaction dans un magasin participant ou en ligne « sur metro mon épicerie en ligne » à metro.ca pendant la Période du concours, tant que le minimum d'un (1) produit est respecté.

Prendre note que le participant qui rapporte et obtient un remboursement sur l'un des produits participants risque de voir sa participation au présent Concours annulée, le tout à la discrétion de l'Organisateur du concours. Prendre note que le participant aurait alors l'option de participer au présent Concours via le mode de « Participation sans achat » décrit ci-après.

**Participation sans achat.** Pour participer sans achat, veuillez rédiger lisiblement une lettre manuscrite et originale d'au moins 50 mots expliquant pourquoi vous aimez le concours « **Mettez un peu de joie de vivre dans votre panier** » et précisant votre nom complet, adresse complète incluant le code postal, numéro de téléphone, adresse courriel et votre numéro de membre MOI et postez votre lettre dans une enveloppe suffisamment affranchie à : Service aux consommateurs, 11011 boul. Maurice-Duplessis, Montréal (Québec), H1C 1V6, afin qu'elle soit reçue au plus tard le 12 mars 2025 ou postdatée de cette même-date. Votre lettre sera validée par un représentant de l'Organisateur et votre participation sera ajoutée à la base de données.

**Limite.** Les participants doivent respecter les limites suivantes, à défaut de quoi ils pourront être disqualifiés:

- Une (1) inscription par personne et par jour, que l'inscription soit avec ou sans achat ;
- Un (1) prix par personne et par ménage ;
- Pour les inscriptions sans achat, l'Organisateur n'acceptera qu'une (1) lettre par enveloppe postée par personne par jour.

## 5. PRIX

Les prix disponibles à être gagnés et leur valeur approximative de vente au détail sont les suivants:

Description (avec inclusions et conditions particulières)	Nombre de prix	Valeur approximative par prix
Une escapade au Mont Tremblant	Un (1)	3 000 \$ CAD

Le nombre de prix diminue au fur et à mesure de leur attribution. Les prix seront attribués au hasard. Un gagnant ne peut réclamer un prix spécifique.

### Chances de gagner et nombre de prix.

Description de chaque prix	Chances de gagner par prix
	Dépendent du nombre d'inscriptions valides enregistrées pendant la Durée du concours.

**Seule garantie du fabricant.** Aucune autre garantie que celle du fabricant ou du fournisseur du prix ne sera applicable. L'Organisateur n'a aucune responsabilité à l'égard du prix une fois remis.

### 6. TIRAGE

Date du tirage:     \_12 avril 2025\_\_\_\_\_

Le tirage a lieu aux bureaux de l'Organisateur, au 11011 Maurice-Duplessis, Montréal Qc. H1C 1V6\_.

Détails du tirage:     \_\_\_ Sélection au hasard d'une (1) inscription admissible parmi l'ensemble des inscriptions valides enregistrées pendant la durée du concours.

### 7. RÉCLAMATION DES PRIX

Afin d'être déclaré gagnant, tout participant sélectionné doit:

- a) être joint par téléphone ou courriel, à l'entière discrétion de l'Organisateur du Concours, dans les dix (10) jours suivant le tirage. Tout participant sélectionné qui ne pourrait être joint à la suite de démarches appropriées et raisonnables entreprises par l'Organisateur pendant cette période sera disqualifiée, et un nouveau tirage sera effectué afin d'attribuer le prix. Dans l'éventualité où un participant sélectionné était joint par courriel, il devra y répondre en se conformant aux instructions données qui y sont prévues, le cas échéant. Tout courriel de notification d'un prix suivi d'une mention à l'effet que le message n'a pu être délivré entraînera la disqualification du participant et la sélection d'un nouveau participant;
- b) signer le Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité qui lui sera transmis par l'Organisateur et le retourner à l'Organisateur dans les 15 jours suivant la date de sa réception;
- c) avoir répondu correctement et sans aucune aide quelle qu'elle soit, notamment mécanique, à la question d'habileté mathématique;
- d) sur demande et en temps opportun, fournir une pièce d'identité avec photographie;

À défaut de respecter l'une des conditions mentionnées au présent règlement ou d'accepter son prix, le participant sélectionné sera disqualifié. Dans un tel cas, l'Organisateur du Concours pourra, à sa discrétion, annuler le prix ou effectuer un nouveau tirage parmi les inscriptions admissibles restantes jusqu'à ce qu'un participant soit sélectionné et déclaré gagnant. Si aucun participant n'est déclaré gagnant dans les soixante (60) jours suivant le tirage original, le prix sera annulé.

Dans un délai de deux (2) à quatre (4) semaines suivant la réception du Formulaire de déclaration dûment rempli et signé, l'Organisateur du Concours communiquera avec les gagnants afin de les informer des modalités de prise de possession de leur prix.

**Refus d'accepter un prix.** Le refus d'un participant sélectionné d'accepter un prix selon les modalités du présent règlement libère l'Organisateur du Concours de toute obligation liée à ce prix envers cette personne.

**Attribution des prix.** Aucun prix ne sera remis sans que le gagnant n'ait été confirmé. Aucun prix n'est transférable. Il doit être accepté tel quel sans substitution en espèces ni autrement, sauf au seul gré de l'Organisateur. L'Organisateur se réserve le droit de substituer un prix (ou une partie du prix) de même nature et de valeur équivalente ou, à son entière discrétion, la valeur monétaire du prix (ou une partie du prix) indiquée au présent règlement.

**Frais de réclamation de prix.** Tous les coûts ou dépenses encourus par les gagnants relativement à la réclamation ou à l'utilisation d'un prix sont la responsabilité des gagnants.

**Prix limités.** Dans tous les cas, l'Organisateur du Concours ne pourra être tenu d'attribuer plus de prix ou d'attribuer un prix autrement que conformément au présent règlement.

## 8. CONDITIONS GÉNÉRALES

**Disqualification.** Tous documents liés au Concours, notamment mais sans limitation, les bulletins d'inscription, cartes à gratter et Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité, sont sujets à vérification par l'Organisateur du Concours. L'Organisateur du Concours se réserve le droit, à sa discrétion, d'annuler une participation au Concours lorsque le participant a procédé à un achat comme mode de participation au Concours et que ce participant a ensuite retourné le ou les bien(s) acheté(s). Ce même participant aura alors l'occasion de participer au Concours via un mode de participation sans achat, si les délais prévus au présent Règlement de concours le permettent. Les participations comportant des erreurs ne seront pas admissibles ainsi que celles qui ont été incomplètes, illisibles, mutilées, frauduleuses, détériorées ou comportant une erreur d'impression ou qui ont été trafiquées, modifiées, falsifiées, reproduites ou obtenues illégalement. Les participants qui ne se seront pas conformés au présent règlement sont susceptibles d'être exclus du présent Concours et de tout concours ou promotion que l'Organisateur tiendra dans le futur, incluant, sans limitation, tout participant coupable ou soupçonné : (i) d'avoir trafiqué des bulletins de participation ou du matériel, le traitement des participations, le déroulement du Concours ou tout élément technique ou mécanique du Concours, ou (ii) d'avoir endommagé délibérément les sites Internet, les pages Internet et les applications relatives au présent Concours ou d'avoir saboté le déroulement légitime du Concours, ou (iii) d'avoir enfreint le présent règlement, ou (iv) d'avoir utilisé un moyen contraire au présent règlement ou de nature à être inéquitable envers les autres participants, ou (v) d'avoir obtenu des inscriptions au-delà de la limite permise, ou (vi) d'avoir utilisé plusieurs noms, identités, adresses électroniques et/ou tout système ou programme automatisé pour s'inscrire ou participer au concours, ou (vii) d'avoir perturbé le déroulement du Concours de quelque autre manière, ou (viii) d'avoir ou agi de manière déloyale ou de manière à nuire ou dans l'intention d'importuner, tourmenter, menacer ou harceler une autre personne. LE PARTICIPANT OU TOUTE AUTRE PERSONNE QUI TENTE DÉLIBÉRÉMENT D'ENDOMMAGER UN SITE INTERNET, UN ÉQUIPEMENT, UNE APPLICATION OU UNE TECHNOLOGIE EMPLOYÉS DANS LE CADRE DU CONCOURS OU DE PORTER ATTEINTE À L'EXPLOITATION LÉGITIME DU CONCOURS COMMET UNE INFRACTION CRIMINELLE ET UN DÉLIT CIVIL ET L'ORGANISATEUR SE RÉSERVE, EN TEL CAS, LE DROIT DE DÉNONCER CETTE PERSONNE AUX AUTORITÉS JUDICIAIRES ET D'EXIGER DE CETTE PERSONNE TOUS LES DOMMAGES-INTÉRÊTS QUE LA LOI LUI PERMET DE RÉCLAMER.

**Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité.** En participant ou en tentant de participer à ce concours, tout participant sélectionné pour un prix dégage de toute responsabilité l'Organisateur du Concours, sa société mère, toute société, fiducie ou autre entité juridique contrôlée par ou liée à celles-ci, tout Magasin participant, *Facebook* si le Concours se déroule sur *Facebook*, les agences de publicité et de promotion et les fournisseurs de prix, de biens et de services dans le cadre du Concours ainsi que l'ensemble de leurs administrateurs, dirigeants, propriétaires, associés, employés, mandataires, représentants, successeurs et ayant droit respectifs (collectivement les « **Bénéficiaires de l'exonération** ») de tout dommage et de toute responsabilité se rapportant au Concours (participation, fonctionnement, annonce, règlement, etc.) ou se rapportant au prix (réclamation, utilisation, etc.). Afin d'être déclarés gagnants, les participants choisis seront tenus de signer le Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité contenant une déclaration de conformité aux règlements du Concours et confirmant la présente exonération de responsabilité en faveur des Bénéficiaires de l'exonération.

**Limite de responsabilité.** Sans restreindre la généralité de l'exonération ci-dessus, les Bénéficiaires de l'exonération se dégagent de toute responsabilité relativement à (i) toute erreur typographique (ou autre) contenue dans l'offre ou les documents liés à l'administration du Concours, y compris, sans s'y limiter, les erreurs contenues dans la publicité, le règlement officiel, l'annonce du gagnant, l'attribution du prix ou au mauvais fonctionnement, problèmes ou difficultés techniques éprouvés avec les réseaux, les lignes téléphoniques, les systèmes de messagerie SMS, de toute composante informatique, de tout logiciel ou de toute ligne de communication, relativement à la perte ou à l'absence de communication réseau ou relativement à toute transmission défectueuse, incomplète, incompréhensible ou effacée par tout ordinateur, serveurs ou fournisseur de service ou tout logiciel, virus, bogue informatique, défaillance d'ordinateurs personnels ou configuration de logiciels et de matériel, ou de tentative échouée de transmission de tout courriel au autre communication à l'Organisateur du Concours ou à un participant pour une raison quelconque, y compris l'encombrement de tout réseau ou la défaillance de tout site qui peut limiter la possibilité pour toute personne de participer au Concours; (ii) toute inscription en retard, perdues, volées, retardées, non reçues, endommagées, mal acheminées, incomplètes ou inexactes; (iii) tout défaut de recevoir des inscriptions en raison de problèmes de transmission ou de défaillances techniques de toute nature, y compris, sans s'y limiter, le mauvais fonctionnement de tout réseau, serveurs, fournisseurs d'accès, matériel ou logiciel, que ce soit attribuable à l'expéditeur ou au destinataire pouvant limiter pour toute personne la possibilité de participer au Concours ou l'en empêcher; (iv) tout dommage pouvant être causé, directement ou indirectement, en tout ou en partie, notamment au système ou appareil du participant ou d'une autre personne, par le téléchargement de toute page Internet ou de tout logiciel ou autre et par la transmission de toute information visant le Concours.

**Fonctionnement du site Internet.** L'Organisateur du Concours ne garantit d'aucune façon que le site Internet du Concours ou que la page *Facebook* « metromonepicier » sur la plateforme *Facebook* seront accessibles ou fonctionnels sans interruption pendant la durée du Concours ou qu'ils seront exempts de toute erreur.

**Annulation, suspension ou modification du Concours.** L'Organisateur se réserve le droit, à son entière discrétion, d'annuler, de terminer, de modifier ou de suspendre, en tout ou en partie, le présent Concours dans l'éventualité où il se manifeste un événement qui en perturbe le bon déroulement, par exemple une difficulté du système informatique d'enregistrer toutes les inscriptions, ou toute intervention humaine pouvant altérer ou influencer l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le déroulement du Concours tel que prévu dans le présent règlement.

**Fin de la participation au Concours.** Dans l'éventualité où le Concours devait prendre fin en totalité ou en partie avant la fin de la Durée du Concours, le tirage au hasard pourra se faire, à la discrétion de l'Organisateur du Concours, parmi les inscriptions admissibles dûment enregistrées pendant la Durée du Concours ou, le cas échéant, jusqu'à la date de l'événement ayant mis fin au Concours.

**Renseignements personnels.** En participant au Concours, les participants consentent à la cueillette, l'utilisation et la divulgation de leurs renseignements personnels par l'Organisateur et/ou ses agents autorisés dans le but d'administrer le Concours et d'attribuer des prix. En acceptant un prix, tout gagnant autorise l'Organisateur du Concours et ses représentants à utiliser, si requis, ses nom, adresse (ville, province), voix, déclarations, photographie, image et autres représentations et enregistrements, à des fins publicitaires, et ce, dans tous médias, incluant mais sans s'y limiter l'Internet, et ce, sans autre préavis et sans aucune forme de rémunération. Tout participant peut être requis de signer une confirmation à cet effet.

**Propriété intellectuelle et droits d'auteur.** En soumettant une photographie, pièce musicale, création ou autre type d'œuvre (l' « Œuvre ») dans le cadre de ce Concours, le participant garantit que l'Œuvre est libre de tous droits de tierces personnes et le participant garantit détenir les droits nécessaires pour soumettre l'œuvre ainsi que, notamment mais sans limitation, pour autoriser l'Organisateur à l'utiliser, la modifier, la transférer, l'adapter, la diffuser, la communiquer ou la distribuer, sur quelque support de diffusion, media ou technologie que ce soit, y compris mais sans limitation, télévision, technologie de l'information, sans fil ou en ligne. Le participant accepte de fournir, sur demande, la preuve des droits qu'il détient sur l'Œuvre et il indemnise l'Organisateur en cas de réclamation, demande, poursuite, litige découlant de tout type d'utilisation de l'Œuvre.

**Propriété.** Tous renseignements et documents liés au Concours, notamment mais sans limitation, les bulletins d'inscription, cartes à gratter, Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité, renseignements de nature technique, technologique ou opérationnelle et renseignements se rapportant à des dessins, systèmes informatiques, logiciels, logos, marque de commerce et propriété intellectuelle, sont et demeurent la propriété exclusive de l'Organisateur du Concours. Aucun de ces renseignements et documents ne sera retourné aux participants.

**Identification du participant.** Aux fins du présent règlement, le participant est la personne dont le nom paraît sur le formulaire d'inscription et c'est à cette personne que le prix sera remis si elle est sélectionnée et déclarée gagnante. Si un différend survient relativement à l'identification de l'auteur d'un formulaire d'inscription, ce dernier sera considéré avoir été envoyé par le titulaire de compte autorisé associé à l'adresse de courrier électronique fournie au moment de la participation. On entend par « titulaire de compte autorisé » la personne physique à qui est attribuée une adresse de courrier électronique par un fournisseur d'accès internet ou de services en ligne, ou une autre entreprise attribuant les adresses de courrier électronique pour le domaine associé à l'adresse de courrier électronique soumise.

**Décision de l'Organisateur du Concours.** Toute décision de l'Organisateur du Concours, ou de ses représentants, relative au présent Concours est finale et sans appel.

**Facebook.** Si le Concours est hébergé sur la plateforme *Facebook*, toute personne qui y participe confirme qu'elle dégage *Facebook* de toute responsabilité et de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui pourrait découler de sa participation au Concours et reconnaît que le Concours n'est aucunement commandité, approuvé ou administré par *Facebook*, ni associé à *Facebook*. Les renseignements fournis par les participants sont fournis à l'Organisateur du Concours et non à *Facebook*.

**Règlement du concours en français et en anglais.** Dans l'éventualité d'un conflit entre les termes du règlement du Concours en français et les termes du règlement du Concours en anglais, les termes du règlement du Concours en français prévaudront.

**Divers.** En participant au Concours, les participants acceptent d'être liés au présent règlement du Concours et aux décisions de l'Organisateur, lesquelles décisions sont finales et sans appel à tous égards, y compris, sans s'y limiter, les décisions concernant l'admissibilité ou la disqualification des bulletins de participation ainsi que l'attribution d'un prix. Le Concours est assujéti à tous les lois et

règlements applicables. Seuls les participants choisis seront contactés. Si un paragraphe de ce règlement est déclaré illégal ou inexécutable par une cour compétente, alors ce paragraphe sera considéré comme étant nul, mais tous les autres paragraphes demeureront applicables.

**Règlements.** Les règlements du Concours sont disponibles sur le site metro.ca et pour consultation dans les Magasins participants.

## Produits participants

UPC Code	SAP Code	Description
058744151632	33285201	VH-Sauce Soya Régulière (Regular Soy Sauce)
058744151649	33285202	VH-Sauce Soya Légère (Light Soy Sauce)
058744151236	11607901	VH-Côtes Levées aigre-douce (Sweet and Sour Marinade)
058744151199	11607902	VH-Côtes Levées Douce (Honey Garlic Marinade)
058744151113	11607903	VH-Côtes Levées Forte (Strong Garlic Marinade)
058744151151	11607904	VH-Côtes Levées Médium (Medium Garlic Marinade)
058744151311	11607905	VH Sauce Ananas (Pineapple)
058744151250	11607908	VH - Teriyaki
058744157016	30945901	VH - Trempette chinoise aux cerise (Cherry Dip)
058744157023	30945902	VH - Trempette aigre-douce (Sweet and Sour Dip)
058744157030	30945903	VH - Trempette chinoise aux prunes (Plum Dip)
058744151076	11607906	VH - Honey Garlic
058744153469	11735002	VH-Sauce pr sauté Teriyaki (Teriyaki Stir Fry)
058744153506	11735006	VH-Sauce pr sauté Orange Gingembre(Orange Ginger Stir Fry)
058744153520	11735007	VH-Sauce pr sauté General Tao (General Tao Stir Fry)
058744154930	11735008	VH Sauce Chinoise Hoisin & ail (Hoisin Stir Fry)
058744631196	11735009	VH- sauce pour sauté BBQ coréenne (Korean BBQ Stir Fry)
058744159751	11090601	VH-sec Mélange pour fondue chinoise (Chinese Fondue)
058744151533	22016702	VH-sauce indienne Poulet au beurre (Butter Chicken)
058744151618	22016707	VH Honey Sriracha
058744151625	22016708	VH Pineapple jerk
058744151656	22016709	VH Mango chili
058744151663	22016710	VH Peri Peri
058744154992	23157001	VH-sauce Thaïlandaise Pad Thaï
058744154985	23160102	VH-sauce Thaïlandaise Chili Thaï sucré (Thai Sweet Chili)
058744154015	23160103	VH-sauce Thaïlandaise Chili Thaï épicé (Thai Spicy Chili)
058744631004	11153001	VH-sec & conserve Germes de soja (Canned Bean Sprouts)
58496459246		BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS LONG GRAINWHITE RI CE 250GM
58496459260		BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS LONG GRAIN& WILD R ICE 250GM
58496459284		BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS CHICKEN & WILD RICE250GM
58496459307		BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS LONG GRAINWHITE RI CE 250GM
58496459321		BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS TOMATO & HERB RICE 250GM
58496459345		BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS MUSHROOM MEDLEY/RICE 250GM
58496459369		BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS ROSTED GARLIC LGGRN&WLD250GM
58496459383		BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS WHOLE GRAIN BROWN RICE 250GM
58496456597		BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS BROWN BASMATI RICE 250GM
58496459406		BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS WHLGRN BRWN RSTDCHKN RCE250GM

58496459420		<b>BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS VEGETABLE MEDELY RICE 250GM</b>
58496459444		<b>BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS BASMATI 250GM</b>
58496459482		<b>BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS JASMINE 240GM</b>
58496459468		<b>BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS CREAMY CHEDDAR W/RICE 240GM</b>
58496459208		<b>BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS BROCCOLI &amp; CHEDDAR RICE240GM</b>
58496459185		<b>BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS JAMBALAYA STYLE RICE 240GM</b>
58496459222		<b>BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS BUTTER &amp; GARLIC RICE 250GM</b>
58496459161		<b>BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS PILAF RICE 250GM</b>
58496458980		<b>BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS BASMATI COCONUT 240GM</b>
58496459000		<b>BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS BASMATI RC LIME&amp;CILANTR240GM</b>
58496459147		<b>BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS MEXICAN STYLE RICE 250GM</b>
58496459062		<b>BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS JASMINE COCONUT RICE 240GM</b>
58496458904		<b>BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS CHEDDAR JALAPENO 240GM</b>
58496458928		<b>BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS KOREAN STYLE BBQ 240G</b>
58496465728		<b>BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS SPICY MEXICAN 240GM</b>
58496465681		<b>BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS TIKKA MASALA 240GM</b>
58496459086		<b>BEN'S ORIGINAL RICE &amp; PULSES SMOKEY RICE &amp; RED BEANS 240GM</b>
58496459109		<b>BEN'S ORIGINAL RICE &amp; PULSES SOUTHWESTRICE&amp;BLACKBEN240GM</b>
058496464691		<b>BEN'S ORIGINAL CONVERTED LONG GRAIN 2.27 KG</b>
058496464684		<b>BEN'S ORIGINAL WHOLEGRAIN BROWN 2.27 KG</b>
58496460105		<b>BEN'S ORIGINAL BASMATI LONG GRAIN 1.6KG</b>
58496460129		<b>BEN'S ORIGINAL JASMINE LONG GRAIN 1.6KG</b>
58496464585		<b>BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS BASMATI RICE FAMILY SIZE 490GM</b>
58496464578		<b>BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS JASMINE RICE FAMILY SIZE 490GM</b>
58496464547		<b>BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS VEGETABLE MEDLEY FAMILY SIZE 490GM</b>
58496464530		<b>BEN'S ORIGINAL BISTRO EXPRESS MEXICAN RICE FAMILY SIZE 490GM</b>
58496468279		<b>STREET FOOD BURRITO BOWL</b>
58496468200		<b>STREET FOOD GUMBO CHICKEN ANDOU SAUSAGE</b>
58496468231		<b>STREET FOOD JAMACIAN JERK WITH CHICKEN</b>
58496468255		<b>STREET FOOD VEGETABLE FRIED RICE</b>